



8 avril 2026

N° 221



© F. Moreux

## Sommaire

La place des usagers dans le système de santé (travaux du HCCAM).....	<u>2</u>
Réunion du Conseil de l'Âge .....	<u>3</u>
Communiqués de la CFR .....	<u>4</u>
Le Salon des Seniors .....	<u>5</u>
A lire : « Urgent ! Recherche médecin » .....	<u>8</u>
Partenariats : Quoi de neuf ?.....	<u>9</u>

## ACTUALITES

### La place des usagers dans le système de santé : le point sur les travaux du HCCAM (Haut Comité pour l'avenir de l'Assurance Maladie)

Février 2026 - Accéder au document : [DT patients HCAAM.pdf](#)

Dans la continuité de ses travaux engagés en 2018 sur la transformation du système de santé, le HCAAM vient de sortir un document de travail réalisé à partir de 21 auditions menées auprès de représentants associatifs de patients et d'usagers, dont la FNAR.

Au cœur des transformations préconisées se situe la conviction que les patients doivent être pleinement reconnus comme acteurs de leur parcours de soins et associés à la définition des priorités nationales de santé.

L'analyse des entretiens montre que si des avancées ont eu lieu depuis la loi de janvier 2002, la participation réelle des usagers reste insuffisante. Les patients jouent déjà un rôle majeur dans leur parcours, mais leur voix est peu prise en compte dans les décisions.

De nombreux manques sont identifiés par les associations autour de :

La relation de soins

- Parcours de soins peu lisible
- Coordination insuffisante
- Patients peu impliqués dans les décisions
- Manque d'accompagnement, notamment pour les maladies chroniques

L'organisation du système

- Faible présence des usagers dans les structures de gouvernance
- Participation souvent symbolique ou consultative
- Manque de formation des professionnels aux approches partenariales

La recherche et la formation

- Besoin d'intégrer les patients comme partenaires
- Reconnaissance du savoir expérientiel

Le numérique

- Outils peu adaptés, trop complexes
- Besoin de solutions réellement utilisables par tous

Le financement associatif

- Modèle économique fragile
- Nécessité de financements pérennes et transparents

Les ressources limitées rendent plus difficile le maintien de l'engagement bénévole. Les associations plaident pour un statut clair et une meilleure reconnaissance des représentants d'usagers.

Repenser l'organisation du système de santé avec les usagers de telle sorte qu'ils soient acteurs dans la définition des politiques et dans leurs parcours de soins impliquerait un changement d'échelle et supposerait la poursuite de travaux ambitieux....

Chantal PINEAU

## Haut Conseil de la Famille de l'enfance et de l'Âge Conseil de l'Âge Séance du 19 mars 2026

*Après un tour d'horizon de l'actualité, la séance du Conseil s'est plus particulièrement intéressée à la performance pour les EHPAD avec un zoom sur l'organisation de la gestion du médicament et l'objectif d'en réduire les risques.*

### Questions d'actualité

**Une nouvelle Ministre chargée de l'autonomie :** Le Président du Conseil de l'Âge a rencontré la nouvelle Ministre, Madame Camille Galliard-Minier pour réaffirmer ses convictions en matière d'aide à l'autonomie. La Ministre s'est déclarée très intéressée par le rapport du Conseil produit en 2024 : « Bien vieillir et vieillir dans l'autonomie à domicile ». Ce rapport est disponible sur le site du HCFEA.

**Une absence de revalorisation salariale :** plusieurs professionnels sont intervenus de façon grave et solennelle pour dénoncer le récent refus d'agrément de l'accord salarial de la branche en observant que les départements, bien que financeurs minoritaires, se sont opposés à cet accord. Ainsi, les salariés du secteur n'auront pas connu d'évolution salariale depuis août 2022. Le salaire minimum conventionnel est aujourd'hui inférieur au SMIC et le domaine enregistre un taux d'absentéisme et un taux d'accidents du travail très important, supérieur à celui du BTP. Cette situation contribue à dégrader l'attractivité des métiers du domaine. Le Président du Conseil de l'Âge s'est engagé à relayer l'alerte ainsi exprimée auprès du HCFIPS (Haut Conseil pour le Financement de la Protection Sociale).

### Travaux concernant les EHPAD

La séance du Conseil était ciblée sur l'organisation et la performance pour les EHPAD.

La DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale) a présenté les dispositifs de groupement de coopération ou territoriaux. Les débats ont conduit à souligner que le modèle de l'EHPAD en format de fonctionnement isolé est fragile. L'EHPAD de demain devra être en coopération forte et organisé en logique de groupement.

Les représentants de l'ANAP (Agence Nationale de la Performance Sanitaire et Médico-sociale) ont présenté le programme Perf'Ehpad conduisant à évaluer la gestion d'établissements ciblés par les ARS. Le programme engagé devrait concerner 1800 EHPAD sur une période de 3 ans.

À l'issue d'une première vague d'évaluation, il apparaît un défaut de compétences en contrôle de gestion et finances et il est observé que beaucoup d'EHPAD de petite taille persistent dans un fonctionnement non rentable du fait de l'attachement au maintien d'une offre de proximité.

L'ANAP est une agence publique d'expertise et de conseil par et pour les professionnels, sans rôle de régulation ni de contrôle. Elle a pour mission de soutenir, outiller et accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux dans l'amélioration de leur performance globale. Ses réalisations sont accessibles sur le site internet développé par l'Agence.

Au cours de la séance, plusieurs témoignages ont également permis d'illustrer diverses modalités de gestion du médicament en EHPAD en liaison notamment avec l'existence ou non d'une pharmacie à usage intérieur au sein de l'établissement. Les dispositions prises visent à réduire les risques liés à des erreurs de préparation ou d'administration ainsi qu'à préserver l'intégrité du médicament et à réduire les interactions médicamenteuses.

Marie-Christine CHAMBE

## Trois Communiqués de presse de la CFR



Confédération Française des Retraités Communiqué Linkerdin

### 1. Le grand âge attendra encore.

La précédente Ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées devait présenter un plan d'action pour le grand âge. Même s'il ne s'agissait pas de la loi Grand âge attendue depuis des années, on pouvait espérer qu'il tracerait les grandes lignes d'une politique ambitieuse. Pour des raisons électorales, elle est partie avant de l'avoir fait. On aurait pu penser, au nom du principe de la continuité gouvernementale, que notre nouvelle Ministre, investie le 26 février, reprendrait le sujet. Il semble qu'il n'en sera rien si l'on s'en tient à sa feuille de route. Apparemment le plan d'action élaboré par sa prédécesseuse restera dans un tiroir ! Or notre population est vieillissante et les problèmes sont de plus en plus aigus. Qu'il s'agisse notamment de la prévention de la perte d'autonomie ou de l'hébergement des personnes âgées, des mesures s'imposent. Mais comme sur d'autres sujets importants rien ne sera fait avant de nouvelles élections. En attendant, l'immobilisme servira de politique.

Paris, le 03 Mars 2026

Pierre Erbs Président, Confédération Française des Retraités (CFR)

### 2. Faut-il réformer les ARS (Agence Régionale de Santé) ?

Le rôle et le fonctionnement des ARS sont questionnés aujourd'hui. Depuis leur création les bilans successifs qui ont été dressés sont en demi-teinte. Leur création a constitué un progrès, mais... on a pu leur reprocher d'être trop administratifs et trop rigides. C'est ainsi qu'ils ont eu des difficultés à faire face à la crise de la COVID. On a pu leur reprocher également leur éloignement du terrain et prôner une plus grande départementalisation. Pour la Confédération Française des Retraités ce qui doit nous guider c'est l'intérêt des usagers. La démocratie en santé s'appuie aujourd'hui sur la collaboration des usagers nommés dans le cadre des Conférences Régionales de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), des Conseils Territoriaux de Santé (CTS) et des Comités des usagers des établissements sanitaires. La CFR, dont plusieurs centaines de ses membres s'y sont investis et le sont encore à ce jour, tient à souligner le rôle essentiel des bénévoles représentant les usagers dans ces instances. Toute réforme qui viendrait modifier l'organisation actuelle devrait s'attacher à

renforcer le rôle de ces bénévoles qui sont les mieux à même de faire valoir les besoins du terrain.

Paris, le 10 mars 2026

Pierre Erbs Président, Confédération Française des Retraités (CFR)

### 3. Les retraités acteurs structurants de la vie locale.

Le premier tour des élections municipales rappelle le poids décisif des retraités dans les scrutins, car les retraités restent la catégorie de citoyens la plus mobilisée électoralement. Mais les retraités ne sont pas seulement des électeurs. Ils sont aussi des acteurs structurants de la vie locale au travers de leur engagement familial et associatif, mais aussi de leur présence dans les conseils des collectivités territoriales et les instances de démocratie participative. Une part considérable du tissu social repose sur leur engagement bénévole. Électeurs fortement mobilisés, acteurs engagés de la vie locale, il est regrettable de les opposer aux autres générations comme cela a été le cas ces derniers mois. Au contraire, il est essentiel d'organiser un pacte intergénérationnel solide. Dans le contexte économique difficile que nous connaissons des défis sont à relever pour préserver notre modèle social qui repose sur la solidarité. La Confédération Française des Retraités sera particulièrement attentive à ce que soit maintenu un équilibre entre générations, respectant les aînés et préparant au mieux l'avenir des jeunes.

Paris, le 18 mars 2026

Pierre Erbs Président, Confédération Française des Retraités (CFR)

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités : Association Nationale des Retraités - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRb - Union Française des Retraités

## FNAR

### SALON DES SENIORS 2026

#### ➤ Le prix des Héros de Notre Temps

Le Salon des Seniors, rendez-vous annuel dédié aux plus de 50 ans, conçu il y a plus de 25 ans par le magazine Notre Temps, partenaire de la FNAR, s'est tenu Porte de Versailles du 11 au 14 mars.

L'édition 2026 avait pour thème : « La santé au quotidien : comprendre – agir – cultiver ».

C'est le succès de l'année 1977 de Stayin'alive, chanson des Bee Gees, immortalisée par le film Saturday Night Fever qui a introduit la cérémonie de remise des prix des Héros de Notre Temps, comme pour souligner que si ce succès n'a pris aucune ride, le temps n'a pas de prise non plus sur les plus de 50 ans présents !

C'est donc dans cette dynamique qu'ont été présentés successivement les lauréats de cette 14<sup>e</sup> édition du Prix des Héros de Notre Temps, soutenu cette année par La Mutuelle Saint-Martin et La Poste.



*Remise du prix à Médecins Solidaires*

C'est ainsi qu'avec l'appui de France Bénévolat, ont pu être mises en lumière 5 associations œuvrant dans le domaine de la santé et de l'accès aux soins, en inventant des réponses simples et humaines à des besoins urgents.

#### **Médecins solidaires :**

Cette association crée des centres de santé (12 actuellement) dans des territoires ruraux sous-dotés. Le fondateur, Martial Jardel, convaincu qu'il « est plus facile de demander peu à beaucoup de médecins que beaucoup à un petit nombre » permet à des généralistes volontaires ou des médecins à la retraite de pallier ce déficit en se relayant au cours des semaines.

#### **Bus social dentaire :**

Dans l'objectif d'agir auprès des plus fragiles, ce bus délivre des soins d'urgence à ceux qui n'ont aucune couverture sociale. Une vingtaine de chirurgiens-dentistes bénévoles se relaient dans cette structure mobile en Île-de-France : un vrai cabinet dentaire de 11 tonnes et 20 m<sup>2</sup> disposant de tout le matériel nécessaire.

#### **RoseUp :**

Depuis 2011, cette association nationale accompagne et soutient les femmes atteintes d'un cancer, dispose de lieux d'accueil dédiés, mène des actions auprès des pouvoirs publics et défend leurs droits au travers du magazine semestriel « Rose ».

## Premiers secours en santé mentale

La santé mentale étant une grande cause nationale, l'association PSSM France soutient le déploiement du programme Premier secours en santé mentale, grâce à une formation reconnue au niveau mondial permettant à chacun d'apprendre à repérer, soutenir et orienter les personnes en difficulté. 300 000 citoyens ont déjà été formés.

## Addictions France :

Cette association, qui compte une centaine de centres d'addictologie, agit au plus près des populations, en informant sur la prévention des risques, assurant des formations en entreprise, en offrant des consultations gratuites et propose également à l'entourage d'être accompagné. Toutes les formes d'addictions qui continuent de se multiplier.

Nous ne pouvons que saluer ces initiatives.

### ➤ Vivons vieux Vivons heureux !

Nous vous avons parlé de cette opération « Vivons vieux, vivons heureux » dans l'AFJ d'avril 2025. En 2026, cette opération, portée par AG2R LA MONDIALE, makesense, Notre Temps et le Fonds Bayard, d'une journée intergénérationnelle de solidarité sera renouvelée dans 4 villes, la première étant Paris le 14 avril.

**VIVONS VIEUX  
VIVONS HEUREUX**

il n'y a pas d'âge pour **refaire le monde.**

<b>Paris</b>	<b>Caen</b>	<b>Nantes</b>	<b>Aix-en-Provence</b>
14 avril	19 mai	15 octobre	17 novembre

AG2R LA MONDIALE   make\_sense   Fonds de dotation bayard   NOTRE TEMPS

Lien pour l'inscription :

<https://chiche.makesense.org/events/organizer/makesense-6979db8f3f11760008645d94>

Tous les adhérents des associations membres de la FNAR sont invités à participer à ces journées qui constituent :

- **Un moment de convivialité : Une occasion unique de créer du lien hors de vos murs, avec un repas offert pour l'occasion.**
- **Zéro logistique (et zéro administratif) pour vous : makesense gère l'encadrement, les missions et le déjeuner. Nous nous occupons même**

# Au fil des Jours

**des inscriptions : envoyez-nous simplement votre liste de participants, nous les enregistrons pour vous.**

- **Agir, ou la plus belle des préventions : Participer à des défis concrets (écologie, lien social) permet de se sentir utile et de** rester acteur de la vie de son quartier. C'est une expérience qui renforce l'estime de soi en valorisant l'expérience de chacun.

Pourquoi ne pas se joindre à cette initiative ? Il n'y a pas d'âge pour refaire le monde !

Françoise MOREUX  
Commission Communication

## À Lire

### « URGENT ! RECHERCHE MEDECIN »

(Dr Anaïs WERESTCHAK et Brice PHILIPPON chez Marabout)

En 2024, Anaïs Werestchack, médecin généraliste et Brice Philippon, kinésithérapeute, partent sur les routes de France pour comprendre, de l'intérieur, la réalité des déserts médicaux. Pendant un an, ils parcourent plus de 20 000 km, remplacent 31 professionnels de santé et soignent plus de 5 000 patients.

Ce livre est à la fois le journal de bord de cette aventure hors norme et un manifeste puissant pour l'accès au soin. Le couple de soignants y raconte une réalité alarmante : patients qui ne consultent plus faute de médecin traitant, retards de diagnostic, femmes enceintes sans suivi pour leur enfant à naître, personnes âgées isolées que plus personne ne visite à domicile, soignants épuisés...

Au milieu de ce constat accablant, ils ont aussi trouvé de l'espoir. Partout, ils ont rencontré des professionnels passionnés et des patients solidaires qui leur ont donné l'élan d'imaginer des solutions pour que la santé redevienne un droit pour tous. Car, oui, des solutions existent !

Danielle BOIZARD



© Somo Photography de Pixabay



## PARTENARIATS

Un nouveau partenariat d'une nature singulière vient enrichir les possibilités réservées aux adhérents des associations membres de la FNAR, figurant à l'onglet Facilités-Adhérents de notre site internet sous la référence VS-19 :



### LE HARICOT NOIR

**Le Haricot Noir** est une péniche traditionnelle qui vogue exclusivement sur le **Canal du Midi**. Elle possède six cabines pouvant donc accueillir jusqu'à 12 personnes.

Sont proposées :

- des croisières fluviales privatisées
- des séjours à quai

Les balades en navigation ou les locations en gîte à quai sont autant de moments conviviaux avec la découverte des sites emblématiques de la région et du patrimoine local (dégustation de produits locaux). Des équipements (vélos, canoës sont également disponibles)

Ce concept a été pensé notamment pour les groupes et les seniors en quête de détente et de découverte.

### **VVF Dernière minute.**

Vacances de printemps : 20 % de réduction supplémentaire (cumulée à la réduction partenariat) pour certaines destinations printanières, à condition que les réservations soient effectuées **avant le 27 avril** (ref VS-17 sous l'onglet Avantages-adhérents de notre site internet), voir [ICI](#).

### **Offre spéciale**

Azureva offre une réduction de 10% lors de la réservation d'un séjour de 2 semaines consécutives dans le même établissement, cumulable avec la réduction partenaire de 10 %.  
(Réf. **VS-01** sous l'onglet Avantages-adhérents de notre site internet)

Françoise MOREUX  
Responsable Partenariats FNAR

**Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de diffuser très largement cette Newsletter aux membres de vos instances nationales et à vos adhérents pour les informer sur l'action de la FNAR en faveur des retraités !**

**À tous les destinataires : vous appréciez notre newsletter, faites-la connaître autour de vous !... en recueillant une adhésion destinée à renforcer nos actions dans la défense des intérêts moraux et matériels de notre corps social.**

**Afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, merci de nous signaler tout changement d'adresse mail !!!**



© F. Moreux

**Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »**



- **5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à la FNAR**
- **10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel**

**Contact : FNAR - 19 avenue Niel - 75017 PARIS**

**Prochaine parution  
le 8 mai 2026**